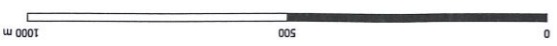


N°	Objet	Beneficiaire	Parcelles	Surface
1	Elargissement de la rue des Bruyères	Commune	Partie de AB1	280 m²
2	Elargissement de la rue des Bruyères	Commune	Parties de AB29 et AB81	115 m²
3	Elargissement de la rue de Vieux	Commune	Parties de AC3 et AC195	445 m²
4	Elargissement de la rue Tour de Ville Nord	Commune	D328, D329, D365, parties de D135, D356, D358, D359 et D360	1 825 m²
5	Elargissement de la route de Fond-de-Fauche	Commune	AN504, parties de AN108, AN329, AN356, AN357, AN358, AN447, AN505 et AN507	1 450 m²
6	Réaménagement de la rue du Réassaut	Commune	Parties de ZC110 et ZC112	2 890 m²
7	Elargissement de la rue Alexandre Duval	Commune	Parties de ZC15, ZC16 et ZC130	1 005 m²
8	Elargissement de la rue Jean de la Fontaine et de la rue du Petit Réassaut	Commune	Parties de AN98 et AN99	1 140 m²
9	Supprimé			
10	Elargissement de la rue de la Porte de Pierre	Commune	Parties de AW136 et AW137	230 m²
11	Elargissement de la rue du Bois Fichet	Commune	Partie de AH108	120 m²
12	Extension de la rue de Vieux	Commune	AC149 et partie de AC157	180 m²
13	Requalification en voie publique de la rue Edouard Mérieux	Commune	AN187 et partie de AN200	600 m²
14	Liaison piétonne	Commune	Partie de AH114	230 m²
15	Ouvrage de linteau contre les inondations	Communes du Pays de Neubourg	Parties de ZD46 et ZD2	6 850 m²
16	Liaison piétonne	Commune	AE25	565 m²
17	Sécurisation du carrefour rue des Bruyères / rue Saint-Nicolas	Commune	Partie de AB28	80 m²

- Légende**
- Décapage en zones / secteurs
- Uh (zone urbaine générale)
 - Up (centre bourg patrimonial)
 - Ue (équipements)
 - Ues (équipements et services)
 - Uac (activités commerciales)
 - Uai (activités industrielles)
 - 1Auh (habitat)
 - 1Aai (activités industrielles)
 - 1Aaiac (activités commerciales)
 - 1Aaii (activités industrielles)
 - A (zone agricole)
 - Ap (zone agricole protégée)
 - Aac (STECAL activité commerciale)
 - N (zone naturelle et forestière)
 - Np (Vieux Château)
 - Ni (domaine du Château du Champ de Bataille / golf)
 - Nc (constructions du domaine du Château du Champ de Bataille)
 - Ng (constructions du golf)
 - Nv (voie verte)
- Risques naturels
- Zone à risque d'effondrement lié à la présence de cavités souterraines (voir aussi http://carto.geo-ide.appliqueon.developpement-durable.gouv.fr/351/Risques_CS_map)
- Risques industriels
- Zone à risque d'inondation lié au ruissellement
- Zone des effets létaux significatifs (Zels)
- Zone des premiers effets létaux (Zpel)
 - Zone des effets irréversibles (Zei)
 - Zone des effets indirects par bris de verres (Zbv)
 - Zone forétaire d'éloignement (Zfor)
- Protection des éléments remarquables du paysage
- Bâtiments remarquables (L151-19)
 - Murs remarquables (L151-19)
 - Vergers (L151-23)
 - Espaces boisés (L151-23)
 - Mares (L151-23)
 - Hales bocagères (L151-23)
 - Arbres isolés (L151-23)
- Autres prescriptions
- Bâtiments pouvant changer de destination en zone agricole (L151-11-2°)
 - Protection des linéaires commerciaux (L151-16)
 - Emplacements réservés
 - Périphère des OAP



Purbanisme
Le Maire, Isabelle VAUQUELIN



Plan de zonage

Document approuvé par le conseil municipal le 18 septembre 2023



Chargé étude du PLU : PERSPECTIVES
Fonds de plan TGN BOPARCELLAIRE BOTOPO / Lambert 53